

Rassemblement >>

Le combat continue contre les armes nucléaires

Pour que la France ratifie elle aussi le traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN), un rassemblement s'est tenu devant la mairie de Carhaix vendredi 22 janvier, à l'appel du CIAN 29 et d'autres organisations politiques et militantes.

Au son des sonneurs, la musique commence

Pour un monde sans armes nucléaires, plusieurs militants se sont réunis sur la place de la Mairie, vendredi 22 janvier. Ils ont répondu à l'appel du Collectif pour l'interdiction des armes nucléaires (CIAN) 29 et d'autres organisations politiques et militantes. La date n'a pas été choisie au hasard. Le 22 janvier est entré en vigueur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), adopté par les Nations unies en juillet 2017.

Se rassembler oui, mais pourquoi ?

A ce jour, Vendredi 22 Janvier 2021, le traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN), entre en vigueur. A cette occasion, le Collectif pour l'interdiction des Armes Nucléaires (CIAN29), le Mouvement pour la Paix, ainsi que de nombreuses organisations politiques munis de leur banderole « Le traité d'interdiction des Armes Nucléaires est entré en vigueur. La France doit le signer ! » s'organisent dans un seul but : se mobiliser et faire bouger les choses.

Une première délibération et motion a été prise par le Conseil Municipal de Carhaix en date du 10 Février 2021. Il s'agit, comme l'a exprimé Le Maire, Christian Troadec, de redire avec force l'absolue nécessité de bannir définitivement les armes nucléaires de la planète. Un autre intervenant prend la parole : " Les armes nucléaires s'entassent à Brest et dans la Presqu'île de Crozon. Il s'agit non

seulement de s'en débarasser en France mais aussi en Bretagne".

Adopté par les Nations Unies le 7 Juillet 2017, l'attente envers ce traité est importante. Les espoirs portent sur une ratification prochaine de la France pour ce traité.

Que trouvons-nous dans ce traité ?

Le TIAN prohibe l'utilisation, le développement, la production, les essais, le stationnement, le stockage, la menace de l'utilisation de telles armes.

Actuellement, nombreux sont les pays à s'être engagés à ne pas disposer d'armes nucléaires. Les États-Unis, la Russie, la Chine, la France, la Grande-Bretagne, le Pakistan, l'Inde, l'Israël n'adhèrent pas au traité d'interdiction des armes nucléaires. La France estime avoir une responsabilité particulière pour la préservation ainsi que le renforcement de la paix et de la sécurité internationale.

Un peu d'histoire ...

Pour se remémorer un peu l'histoire, voici quelques dates clés :
Septembre 1942, marque le début des armes nucléaires. Les Américains lancent le projet Manhattan visant à fabriquer l'arme nucléaire. L'URSS prend ensuite son tour en réalisant son 1er essai nucléaire en 1949. La Grande Bretagne leur emboîte le pas avec son 1er essai en 1952. 8 ans s'écourent. Au tour de la France de tester sa 1ère bombe nucléaire dans le Sahara en 1960.

Des dates marquant l'Histoire du Monde

Des souhaits contraires ?

Les intérêts de chacun sont donc en jeu. En effet, les armes nucléaires consistent

en une forme de « protection » en cas de menace de notre sécurité.

A l'inverse, les conséquences humaines ont été (Hiroshima notamment) et seront catastrophiques si l'utilisation de ce type d'armes devrait avoir lieu.

Devons-nous choisir ?

Bientôt une éclaircie ?

Un Etat possédant des armes nucléaires peut adhérer au traité à tout moment (bonne nouvelle !), s'il accepte de les détruire selon certaines modalités. A cette heure-ci, le débat pour ou contre les armes nucléaires, est toujours d'actualité. Concernant les militants, ils sont et seront toujours investis de cette mission car leur engagement et leur volonté est forte.



Rassemblement, Vendredi 22 Janvier à 11h, place de la Mairie